



guide

Enfance - Jeunesse

2023 - 2024



Sommaire

04/ Petite enfance

08/ Vie scolaire

10/ Autour de l'école

14/ Vacances et Loisirs

16/ Sports

18/ Arts et Culture

22/ Contacts



BROCHURE



100%
D'INFO



Guide Enfance - Jeunesse 2023/2024 - DONGES

Directeur de la publication : François CHÉNEAU

Conception : Service communication Ville de Donges

Édité à 500 exemplaires par Imprim'Vest groupe/Le Sillon

Crédits photographies : ©Freepik - ©Département Pays de la Loire - ©Ville de Donges

Remerciements à l'ensemble des services et structures ayant participé à l'élaboration de ce document.

édito

Madame, Monsieur,

Dans ce nouveau Guide Enfance-Jeunesse 2023-2024, vous pourrez trouver tous les renseignements utiles concernant la Petite Enfance, l'Enfance et la Jeunesse à Donges .

Désormais, à côté des écoles, c'est la Ville qui gère en direct les principaux services liés à l'Enfance et à la Jeunesse.

En effet, depuis le 1^{er} janvier 2023, les accueils périscolaires, les accueils de loisirs du mercredi et des vacances scolaires, ainsi que la Maison des Jeunes, sont municipalisés.

Consciente des besoins des familles dongeoises, et pour mieux les satisfaire, la Ville a voulu élargir le périmètre du service public.

Dans ce guide, vous trouverez donc une présentation de nos écoles, dont le rôle est toujours essentiel, des services proposés par la Ville, et de ceux de tous nos partenaires publics et privés, qui œuvrent en faveur de la Petite Enfance, de l'Enfance et de la Jeunesse.

Nous vous souhaitons une bonne lecture !



François Chéneau
Maire de Donges



Yveline Lecamp
Maire-Adjointe
déléguée à la petite enfance, à
l'enfance et aux affaires scolaires

Petite enfance



Le Pôle Petite Enfance de Donges se situe rue des Écoles et regroupe 4 services qui répondent aux besoins des futurs parents, des familles et des enfants de 0 à 4 ans.

1

LE MULTI-ACCUEIL Bout d'Chou

Ce lieu d'accueil collectif a pour but de faciliter votre vie quotidienne en vous proposant un mode d'accueil adapté à vos besoins (de quelques heures à plusieurs jours par semaine). Votre enfant, de la naissance à 4 ans, est accueilli par une équipe de professionnelles qui veillera à privilégier son épanouissement et son bien-être.

Trois objectifs guident leur travail : le respect de chaque enfant, la construction de son autonomie et l'accompagnement vers la socialisation.

Ce service municipal fonctionne en partenariat avec la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) de Loire-Atlantique, la Mutualité Sociale Agricole (MSA) et la Protection Maternelle et Infantile (PMI).

L'accueil peut être...

- ◆ **régulier :** les heures et jours d'accueil sont précisés dans un contrat de réservation, qui vous engage donc à conduire votre enfant aux heures et jours prévus.
- ◆ **occasionnel :** une course, un rendez-vous, une activité sportive ou culturelle, ou pour souffler un peu... Après inscription auprès de la directrice du multi-accueil, votre enfant sera accueilli dans la limite des places disponibles.
- ◆ **d'urgence :** pour répondre exceptionnellement aux demandes d'accueil des familles dans le cas d'une hospitalisation, d'une rupture brutale du mode de garde, d'une reprise soudaine d'une activité professionnelle, sur une période limitée, en attendant de trouver une autre solution de garde.



Les horaires

ACCUEIL RÉGULIER

Du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h30
Pré-inscriptions au Relais Petite Enfance. Place attribuée par décision de la commission d'attribution, réunies deux fois par an, ou plus si nécessaire.

ACCUEIL OCCASIONNEL

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h00 et de 13h30 à 17h30,
journée continue possible
Inscriptions directement au multi-accueil, sur rendez-vous. Une fois l'inscription effectuée, places sur réservation (par téléphone ou directement au multi-accueil tous les jours d'ouverture entre 9h et 12h), au maximum 15 jours à l'avance et selon les places disponibles.

ACCUEIL TÉLÉPHONIQUE : Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00



Ce service propose...

- ◆ **un espace sécurisé** pour permettre à votre enfant d'évoluer librement, de découvrir son environnement et faire lui-même ses apprentissages, avec des espaces de jeux aménagés pour lui (dînette, poupées, garage à voiture, vélos, coin lecture...).
- ◆ **des activités structurées** : peinture, cuisine, psychomotricité, découvertes sensorielles et notamment manipulation de graines, auxquelles votre enfant pourra participer sans obligation.
- ◆ **un espace particulier pour les bébés.**

Les tarifs

La participation horaire est déterminée à partir du barème national de la CNAF, en fonction du revenu mensuel des familles et de la composition de la famille (nombre d'enfants à charge au sens des prestations familiales).



MULTI-ACCUEIL BOUT D'CHOU

30 places

34, rue des Écoles

Tél : 09 64 41 49 41

multiaccueil@ville-donges.fr



La Maison de la Petite Enfance « La Farandole » regroupe trois activités complémentaires. Elle fonctionne en partenariat avec la CAF de Loire-Atlantique.

2 LE RELAIS Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance est un service municipal, dédié aux parents, aux enfants, aux assistant.e.s maternel.le.s agré.e.s, candidat.e.s à l'agrément et aux gardes d'enfants à domicile.

◆ PARENTS,

le Relais vous propose...

- > Un accueil unique pour toutes les questions des parents et futurs parents, concernant les modes d'accueil proposés sur la commune (aide à la recherche d'un.e assistant.e maternel.le agré.e, pré-inscriptions pour l'accueil collectif régulier) ;
- > Un lieu d'échange sur l'accueil de votre enfant ;
- > Un accompagnement dans vos fonctions d'employeur.

◆ ASSISTANT.E.S

**MATERNEL.LE.S,
GARDE À DOMICILE,**

le Relais vous propose...

- > Un temps hebdomadaire de rencontres et de jeux ;
- > Un lieu d'échange et de dialogue ;
- > La possibilité de faire connaître vos places disponibles ;
- > Des informations sur votre statut ;
- > Un accompagnement dans votre pratique professionnelle (parcours de formation, soirées d'échanges).

◆ LE PETIT ATELIER

- > Un temps de rencontres et de jeux pour les enfants accompagnés de leur assistant.e maternel.le, garde à domicile ;
- > Des rendez-vous réguliers.
- > Les mardis et vendredis de 9h30 à 11h30 en centre ville, à la Maison de la Petite Enfance « La Farandole », et les jeudis de 9h45 à 11h30 dans la salle polyvalente de la Pommeraye.

Les
permanences

TÉLÉPHONIQUES ET ACCUEIL
SUR RENDEZ-VOUS

les mardis et jeudis de 13h30 à 17h30
les mercredis de 9h à 12h



3

LE LIEU D'ACCUEIL ENFANTS-PARENTS

Trois P'tits Points

JOUER, DÉCOUVRIR, PARTAGER, RENCONTRER, TISSER DES LIENS...

Trois P'tits Points est un lieu pour les enfants jusqu'à 4 ans accompagnés de leurs parents qui s'adresse également aux futurs parents. Il n'y a **pas d'inscription préalable, c'est gratuit, anonyme et libre d'accès**. On peut y rester le temps que l'on veut.



Le LAEP c'est quoi ?

- ◆ **partager** un moment privilégié entre parents et enfants.
- ◆ **découvrir**, jouer, explorer, être au contact d'autres enfants dans des espaces de jeux sécurisants.
- ◆ **rencontrer**, échanger avec d'autres parents dans une ambiance chaleureuse et conviviale.
- ◆ **trouver** une écoute auprès de 2 accueillantes dans un climat de confiance.

Infos +

Ouvert les lundis et jeudis de 9h à 12h

Gratuit et sans formalités d'inscription

Fréquentation **libre**

4

LES ATELIERS Parents-Enfants

Les ateliers proposent aux parents et aux enfants jusqu'à 4 ans, un moment privilégié autour d'une activité ou d'une animation, des rencontres et du partage avec d'autres familles.

Infos pratiques

- ◆ **Quand ?** 1 samedi matin par mois / 10 ateliers dans l'année
- ◆ **Programme** disponible sur www.ville-donges.fr/education-jeunesse/petite-enfance/ateliers-parents-enfants
- ◆ **Informations** au 06 75 47 13 00 - Inscriptions obligatoires au Relais Petite Enfance.



MAISON DE LA PETITE ENFANCE
« LA FARANDOLE »

30, rue des Écoles
Tél : 02 40 45 25 03 / 06 75 47 13 00

RPE : rpe@ville-donges.fr

LAEP : laep@ville-donges.fr

Vie scolaire

Les enfants Dongeois ont accès à 4 écoles primaires publiques et privées, ainsi qu'à un collège public couvrant l'ensemble de leur parcours scolaire dans la commune.

Les établissements publics dongeois sont classés en réseau d'éducation prioritaire (REP), qui leur permet de bénéficier de moyens spécifiques visant à renforcer leurs actions pédagogiques et éducatives. Le collège dépend du Conseil départemental, tandis que les écoles relèvent de la responsabilité de la Ville. La municipalité contribue au financement des écoles en mettant à leur disposition des locaux et du personnel, en achetant des fournitures scolaires et du matériel pédagogique, en subventionnant différents projets, etc.

1

LES INSCRIPTIONS scolaires

L'instruction est obligatoire dès 3 ans (loi du 26 juillet 2019).

Pour une première rentrée dans les écoles publiques dongeoises, les inscriptions en Mairie sont obligatoires. Elles s'établissent auprès du service Enfance-Jeunesse sur rendez-vous.

Rentrée 2024-2025

Les inscriptions pour la rentrée scolaire 2024-2025 doivent être effectuées **entre le 1er octobre 2023 et le 31 janvier 2024, sur rendez-vous**. Elles concernent seulement les nouvelles inscriptions dans une école dongeoise (nouveaux arrivants ou rentrée TPS-PS).

Les enfants nés en 2022 ont la possibilité d'être pré-inscrits en toute petite section (TPS) auprès du service Enfance-Jeunesse. L'inscription définitive sera confirmée après la décision de la commission d'attribution multi-partenariale, au plus tard fin juin 2024, en fonction des places disponibles, conformément au règlement intérieur des services scolaires.

Infos +

L'inscription auprès du service Enfance-Jeunesse est obligatoire avant la rencontre avec les directrices des écoles publiques.

Mémo

Inscriptions scolaires du 1er octobre 2023 au 31 janvier 2024.

◆ POUR QUI ?

- > Enfants nés en 2021, pour l'entrée en PS
- > Enfants nés en 2022, pour l'entrée en TPS (attention, pré-inscription)
- > Quel que soit le niveau de l'enfant pour les nouveaux arrivants ou pour tout changement d'école.

◆ DOCUMENTS A FOURNIR :

- > le livret de famille
- > un justificatif de domicile (- 3 mois)
- > une attestation d'assurance responsabilité civile en cours de validité
- > une attestation CAF ou MSA récente (si allocataire)
- > un justificatif de l'autorité parentale en cas de séparation ou de divorce
- > une copie du carnet de vaccinations mentionnant le Nom et Prénom de l'enfant
- > Un RIB (si vous souhaitez régler vos factures par prélèvement automatique)

!! Les documents peuvent-être envoyés par mail en amont du rendez-vous d'inscription.



2 LA CLASSE ULIS d'Aimé Césaire

L'école Aimé CÉSAIRE fait place à un dispositif ULIS (unité localisée pour l'inclusion scolaire) de **12 élèves en situation de handicap** (troubles des fonctions cognitives ou mentales, troubles spécifiques du langage ou des apprentissages, troubles des fonctions auditives ou visuelles...).

Ces élèves peuvent poursuivre leur scolarité dans une école proche de leur domicile avec des possibilités d'apprentissage souples et diversifiés. Ce dispositif permet aux élèves de bénéficier d'une **organisation pédagogique adaptée à leurs besoins** : enseignements adaptés dans le cadre de regroupement et mise en œuvre de leurs projets personnalisés de scolarisation.

L'orientation des enfants est décidée par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées (CDAPH) dépendant de la maison départementale des personnes handicapées (MDPH).

3 LES PROJETS éducatifs

La commune est engagée dans un projet éducatif de territoire (PEDT 2021-2024).

Trois axes principaux ont été retenus : la **citoyenneté**, le **développement durable** et l'**intergénérationnel** pour lesquels des objectifs communs guideront les actions pour l'ensemble des services municipaux à destination des familles.

◆ **POUR 2023-2024**, la priorité sera donnée à trois objectifs principaux :

- Permettre à l'enfant de développer son engagement citoyen, au sein du conseil municipal des enfants et par son parti pris dans les projets au sein des différentes structures ;
- Développer des projets qui favorisent les pratiques éco-citoyennes (tri, jardinage, valorisation des déchets, découverte du patrimoine naturel dongeois...)
- Favoriser les liens avec les adultes et les aînés au sein des projets (conseil des sages, ...)



Ces actions sont menées par des acteurs divers : service Enfance-Jeunesse, OSCD, Médiathèque Jules Verne, Espace Renaissance, service des Sports, services Petite Enfance, associations locales. D'autre part, chaque année, la Ville participe financièrement au parcours éducatif, artistique et culturel (PEAC) des enfants au sein des écoles maternelles et primaires dongeoises, mis en œuvre par les équipes enseignantes à travers des interventions diverses dans le domaine du théâtre, de la musique, de la danse, de l'art, pour un budget total de 20 460 € pour l'ensemble des écoles (budget 2023).



Autour de l'école

Situés le matin, le soir et/ou entre la pause déjeuner et le retour en classe, ces accueils jouent un rôle essentiel dans l'éducation et la socialisation des enfants. Ils servent de passerelles entre la vie familiale et le temps scolaire dédié aux apprentissages.

1

LE TEMPS du midi

Organisé par la Ville, le temps du midi se doit d'être un moment de convivialité, de partage et d'échanges, où les enfants peuvent se restaurer, jouer, participer à des activités, se reposer...

La restauration scolaire

La gestion de la restauration scolaire est assurée directement par la municipalité, tandis que les repas sont préparés par la cuisine centrale de Saint-Nazaire (UPAM). Son objectif est de fournir un **repas équilibré et commun à tous les enfants** scolarisés dans les écoles dongeoises, ainsi qu'à ceux fréquentant les accueils de loisirs. La municipalité privilégie les **circuits courts avec des produits locaux et bio**. Les repas proposés sont classiques et sans porc. Les enfants ayant des allergies alimentaires sont aussi les bienvenus grâce à la mise en place d'un PAI.

Tout au long de l'année, des animations sont organisées, des repas à thème (Espagne, Asie...), ainsi que la mise en valeur de produits locaux.

L'inscription administrative au service de restauration est obligatoire : elle s'effectue avant chaque rentrée scolaire ou, si besoin, en cours d'année scolaire.

- ◆ **Pour une première inscription**, elle se fait en mairie auprès du service affaires scolaires, sur rendez-vous.
- ◆ **Pour les enfants déjà inscrits** au service de restauration, la réinscription est effectuée chaque année automatiquement, par le service Enfance-Jeunesse. Les familles doivent ensuite effectuer les réservations de repas via le portail famille pour que les repas soient comptabilisés.

L'ensemble des modalités de réservation, facturation et différents fonctionnement est disponible dans le règlement intérieur des services scolaires municipaux.

3 sites

Pommeraye - Souchais - St Joseph

L'attribution du restaurant scolaire dépend de l'école de scolarisation.

Les tarifs 2023-2024

Tarifcation au Quotient Familial à compter du 1er septembre 2023 !

Quotients familiaux	QF ≤ 500	500 < QF ≤ 1000	1000 < QF ≤ 1275	1275 < QF ≤ 1600	QF > 1600
Repas enfant	0,85 €	1,00 €	2,50 €	3,50 €	4,20 €
Exceptionnel	4,80 €				

> L'attestation CAF doit être transmise au service Enfance-Jeunesse, sans quoi le tarif maximal de 4,20 € sera appliqué.



La pause méridienne

◆ TEMPS D'ACTIVITÉS

- > Les directeurs.trices des accueils périscolaires ont pour rôle de coordonner et d'encadrer les équipes d'animation dans leurs missions auprès des enfants et de faire le lien avec les parents et les équipes enseignantes en cas d'incident ou d'accident sur la cour de récréation.

◆ ANIMATIONS

- > La commune met en place des **activités gratuites** pour les enfants de la grande section au CM2 des écoles publiques.

Ces activités, adaptées à l'âge de l'enfant, visent à répondre à ses besoins et favorisent son épanouissement. Elles peuvent être libres ou dirigées, et sont encadrées par les agents communaux.

Des activités sportives, des jeux collectifs, des activités manuelles et artistiques, l'accès à la ludothèque et/ou à la bibliothèque sont proposés, en concertation avec les enfants et leur envie du jour. Une présence bienveillante sur la cour leur permet d'évoluer librement, seuls ou en groupe.

Les enfants de maternelle bénéficient de l'accompagnement des ATSEM, pendant la sieste pour les plus petits (PS-MS) ou pendant les animations, en fonction de leurs besoins.



Absence sur un temps de pause méridien

Pour une absence durant ce temps de pause méridien (RDV médecin...), **un document est à compléter obligatoirement** (décharge de responsabilité de la Commune vers l'adulte qui vient chercher l'enfant).

Ce document peut être téléchargé sur le site de la Ville :

www.ville-donges.fr/enfance-jeunesse/services-peri-et-extrascolaires/pause-meridienne



2 LES ACCUEILS périscolaires

Depuis janvier 2023, l'accueil périscolaire est sous la gestion de la Ville. Il s'agit d'un espace d'accueil avant et/ou après l'école, destiné aux enfants inscrits dans les écoles publiques de Donges, à partir de la petite section, pendant les périodes scolaires. Les enfants scolarisés à l'école privée Saint-Joseph bénéficient de leur propre accueil périscolaire.

Où se situent les accueils ?

◆ CENTRE-VILLE

- > **MATERNELLES** : École D. Casanova, 5 rue Léo Lagrange
- > **ÉLÉMENTAIRES** : Accueil de l'école A. Césaire, 1 rue de la Souchais

◆ POMMERAYE

- > **MATERNELLES ET ÉLÉMENTAIRES** : Maison de l'Enfance de la Pommeraye, 3 rue de la Sèvre Nantaise

Infos +

Inscriptions auprès du service Enfance-Jeunesse

réservations des créneaux via l'Espace famille : www.espace-citoyens.net/villededonges/

Tarifs

Tarifcation au Quotient Familial et au ¼ d'heure.

Quotients familiaux	QF<318	318<635	635<730	730<826	826<880	880<974	974<1044	1044<1126	1126<1208	1208<1275	QF>1275
Tarif du 1/4 h	0,16 €	0,19 €	0,22 €	0,24 €	0,27 €	0,32 €	0,35 €	0,37 €	0,42 €	0,50 €	0,66 €
Tarif du goûter	0,60 €										



SERVICE ENFANCE-JEUNESSE

Mairie de Donges - Place Armand Morvan
 Tél : 02 40 45 79 89 / 02 40 45 37 26
enfance@ville-donges.fr
Accueil téléphonique
 Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h
Accueil physique sur rdv



3

LES TRANSPORTS scolaires

Les transports scolaires sont gérés par deux entités :

- ◆ **La STRAN** qui prend en charge les dessertes intra-DONGES vers les écoles et le collège de DONGES ainsi que vers les établissements de SAINT-NAZAIRE et TRIGNAC.
- ◆ **La Région des Pays de la Loire** pour les enfants scolarisés dans les établissements secondaires de SAVENAY ou du secteur de PONT-CHÂTEAU, ST-GILDAS-DES-BOIS, REDON ou BLAIN.

Inscriptions

Les inscriptions sont à effectuer auprès de chacune des entités organisatrices :

> LA STRAN

Pour une première inscription, téléchargez le formulaire d'inscription sur le site www.stran.fr rubrique « titres et tarifs » puis « commande d'abonnement » ou aller à l'espace mobilité de la STRAN (6, place Sémard - 44600 Saint-Nazaire).

Les renouvellements d'abonnements peuvent se faire via le site internet de la STRAN rubrique « E-boutique » puis « Abonnements ».

Tarification solidaire : en fonction du niveau de revenus (quotient familial CAF), elle permet à l'ensemble des membres d'un foyer de bénéficier d'une réduction sur les abonnements mensuels du réseau STRAN. Quatre taux de réduction sont appliqués : 25%, 50%, 75% et 90%.

La municipalité participe aux abonnements Matelot et Skipper des enfants dongeois à hauteur de 3€ par mois (30 € annuel).

La tarification solidaire se substitue si elle est plus avantageuse pour les familles.

◆ DISPOSITIF SÉCURITÉ

- > Depuis la rentrée 2022, un **gilet haute visibilité** est offert par la STRAN et remis par la Ville à chaque enfant abonné, pour la durée de sa scolarité dongeoise.

> LA RÉGION DES PAYS DE LA LOIRE

Les inscriptions scolaires se font directement en ligne sur le site www.aleop.paysdelaloire.fr (pas de formulaire papier). Pour les renouvellements d'inscription, rendez-vous en juin 2023 sur votre compte transport Aléop.

Les inscriptions pour l'année 2023-2024 sont encore possibles, avec majoration de 20€.

Sauf en cas de motif justifié (affectation tardive, déménagement, changement de situation familiale, force majeure).

◆ L'ACCOMPAGNEMENT AU TRANSPORT

- > Le **personnel communal accompagne** les enfants scolarisés dans les écoles dongeoises **de la maternelle au CM2** sur l'ensemble des lignes de bus scolaire. C'est un soutien majeur pour les plus petits et il garantit la sécurité à la montée, lors du trajet et à la descente.

Vacances et Loisirs



Les temps de loisirs des enfants ou des jeunes ne sont pas uniquement des modes de garde mais de vrais temps éducatifs à part entière. Ils visent à favoriser leur développement et leur épanouissement dans différents domaines (vie en collectivité, autonomie, culturel, artistique, sportif..).

Les temps de loisirs permettent de vivre de nombreuses expériences enrichissantes au travers des activités proposées par les équipes d'animation de la Ville ou par eux-mêmes.

Les fonctionnements mis en place sur les différentes structures visent à les rendre acteurs de leur environnement et de la vie de ces accueils en fonction de leur degré d'autonomie, c'est pour cela que le choix de l'enfant ou du jeune sera privilégié pour la participation aux activités.

Des projets pédagogiques sont réalisés par les équipes pour tous les temps extrascolaires avec des objectifs communs et des actions spécifiques à chaque temps (ils sont consultables sur le site de la ville ou sur les accueils).

1

LES ACCUEILS DE LOISIRS des mercredis et des vacances

Les enfants peuvent être inscrit soit à la matinée (avec ou sans repas), soit à la journée. Des horaires d'accueil sont définis afin de respecter les temps pédagogiques d'activité et de repas.

Horaires*	MATIN	MIDI (le repas seul n'est pas possible)	APRÈS-MIDI
Arrivée	7h – 9h30	12h – 12h30 (pour les enfants inscrits en après-midi avec repas)	13h30 – 14h (pour les enfants inscrits en après-midi sans repas)
Départ	12h – 12h30 (pour les enfants inscrits en matin sans repas)	13h30 – 14h (pour les enfants inscrits en matin avec repas)	16h30 – 16h40 (avant goûter) 17h – 18h45 (après goûter)

* Les horaires peuvent varier en fonction des activités et/ou sorties proposées.

L'ensemble des locaux permettent aux enfants de disposer de différentes salles d'activités, de repos, d'un jardin ou d'une cour et de sanitaires adaptés.

Les repas sont servis au restaurant scolaire de la Souchais pour l'ensemble des enfants élémentaires et maternels.

/!\ **Tarifcation au Quotient Familial** : + d'infos sur le site de la Ville, rubrique Enfance-Jeunesse.

◆ ACCUEILS EN CENTRE-VILLE

> **MATERNELLES** : Maison de l'Enfance, 16 rue du Vice-Amiral Halgan

> **ÉLÉMENTAIRES** : Accueil de l'école A. Césaire, 1 rue de la Souchais



2

LA MAISON des Jeunes

Gérée par la Ville depuis janvier 2023, la MDJ est un lieu d'accueil, un espace de discussions, d'échanges, de partage et de convivialité où les jeunes de 11 à 17 ans se retrouvent autour d'une équipe d'animateurs motivés pour les accompagner dans leurs projets.

L'accueil en accès libre

Les inscriptions pour l'année calendaire se font auprès du service Enfance-Jeunesse de la mairie, avec des **frais d'adhésion de 10€**.

À travers l'accueil des jeunes, la MDJ a pour objectif de répondre aux besoins d'autonomie, de liberté et d'affirmation de soi de chaque adolescent accueilli. L'équipe impulse divers projets d'animations centrés sur l'éducation à l'image, l'écocitoyenneté et le développement durable, ainsi que différents ateliers. Les animateur-ice-s s'engagent à prendre en compte les suggestions des jeunes pour organiser des activités, des sorties et les accompagner dans la réalisation de leurs projets. L'accueil se veut ouvert, libre et autonome, permettant aux jeunes de participer sans se sentir infantilisés. Ils encouragent les jeunes à s'impliquer collectivement dans leurs loisirs et à développer une démarche de projet.

La MDJ offre aux jeunes la possibilité de vivre des temps de vacances avec un équilibre entre ateliers, activités et temps libre. Ils peuvent également proposer leurs propres animations, devenant ainsi des acteurs de leurs loisirs.

Les activités payantes à la carte

Grâce à une contribution financière de la Ville et à des tarifs de groupe avantageux, les jeunes peuvent découvrir ou approfondir diverses activités extérieures, à des prix très abordables. Les inscriptions peuvent s'effectuer directement à la Maison des Jeunes ou auprès du service Enfance-Jeunesse.

Les horaires

Périodes scolaires : mardi, jeudi et vendredi de 15h30 à 19h ; mercredi et samedi de 12h à 19h.

Pendant les vacances :
du lundi au vendredi de 9h à 19h.

! \ les horaires peuvent varier en fonction des activités et/ou sorties proposées.

3

LES séjours

Ils sont organisés sous la forme de **semaines thématiques** lors des vacances scolaires.

- **Maternelles et Élémentaires :** les séjours sont gérés par le service Enfance-Jeunesse et financés par la Ville et les familles.
- **Maison des Jeunes :** les séjours sont élaborés par les jeunes avec l'aide de l'équipe d'animation. Ils sont financés en partie grâce à des actions de financement menées par les jeunes, puis complétés par les familles et la municipalité.

Leur tarif varie selon le coût du séjour et la grille tarifaire est établie en fonction des QF (+ d'infos sur le site de la Ville, rubrique Enfance-Jeunesse).

Sports



Le service municipal des sports a pour mission d'encourager et de promouvoir la pratique sportive locale, d'enseigner les activités physiques et sportives et de gérer les installations sportives municipales.

1

ACTIVITÉS municipales

Le service des sports de la Ville contribue à la pratique de l'éducation physique et sportive locale à travers différentes actions à partir de 4 ans jusqu'au CM2. L'éveil sportif et le sport vacances, mais aussi la participation de l'éducateur sportif à l'école sont autant de temps différents, pour permettre aux enfants dongeois de s'épanouir.

Éveil sportif

DU SPORT ET DES JEUX POUR LES PETITS

L'école municipale d'éveil sportif s'adresse aux enfants âgés de **4 à 6 ans**.

Elle permet la découverte du sport grâce à des activités ludiques et variées, passerelle pouvant susciter l'intérêt de l'enfant à la pratique sportive en club.

- > Les activités sont encadrées par un éducateur sportif municipal.

Sport-vacances

Durant les petites vacances scolaires, des mini-stages sportifs destinés aux jeunes de **9 à 12 ans** seront proposés, par l'Office d'Animation Sportive de Brière (OASB).

Des activités variées seront organisées afin de faire découvrir aux jeunes de nouvelles pratiques autour des valeurs fédératrices du sport.

- > Un programme est établi sur les périodes de vacances scolaires (Toussaint, Hiver, Pâques).

Infos +

Les cours ont lieu à la Halle des sports, le **mercredi de 10h30 à 11h30**

Tarifs : 6,80 €/enfant/trimestre
(octobre à décembre et février à mai).

◆ L'OASB C'EST QUI ?

- > C'est une association qui regroupe 8 communes de l'agglomération de Saint-Nazaire, dont l'objectif est d'offrir des activités sportives variées pendant les vacances scolaires.
+ d'infos sur www.oasb.org

Le sport à l'école

L'éducateur du service des sports intervient également auprès des **classes primaires des écoles dongeoises**, soit du CP au CM2, lors de la pratique de l'éducation physique avec les enseignants.

- > Les interventions sont programmées et réparties sur l'ensemble des classes, sur la base de projets éducatifs construits avec les équipes enseignantes.





2

L'ANIMATION SPORTIVE départementale

En proposant des cours multisports hebdomadaire à Donges, les éducateurs sportifs du Département de Loire-Atlantique initient les enfants de 7/11 ans, à différentes activités physiques et sportives. Convivialité, respect des règles du jeu, de la mixité, des différences, de l'environnement... sont autant de valeurs portées par ce service public, et un véritable tremplin vers les clubs.

Pour qui ?

L'école multisports s'adresse prioritairement aux enfants des classes de CE et CM. Cette activité est proposée tous les mercredis au gymnase de Donges. Elle favorise la découverte de plusieurs disciplines et donc un choix sportif futur.

- ◆ les CE1/CE2 : de 13h30 à 15h
- ◆ les CM1/CM2 : de 15h à 16h30

Pendant les vacances scolaires

L'animation sportive départementale propose également divers stages sur tout notre territoire. Le programme s'adresse à tous les enfants.

Les inscriptions

Les inscriptions en ligne sont ouvertes **depuis le 12 juin 2023** sur le site Internet : asd.loire-atlantique.fr/#

◆ LES TARIFS

- > L'adhésion annuelle est calculée selon un barème **qui prend en compte les revenus et la composition du foyer** (gratuit pour les familles les plus précaires QF<600).
- > Les familles adhérentes peuvent si elles le souhaitent, procéder au **paiement en ligne de l'adhésion** pour la rentrée scolaire 2023-2024.



CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LOIRE-ATLANTIQUE

Éducateur sportif départemental :
Olivier FOURÉ
Tél : 06 86 45 82 51
olivier.foure@loire-atlantique.fr



Arts et Culture



La Municipalité soutient la création et la promotion artistique dans toutes ses expressions, en accompagnant les acteurs culturels et en valorisant leurs initiatives. De plus, elle encourage l'éveil artistique des élèves tout au long de leur parcours scolaire en leur permettant de rencontrer des artistes et de découvrir des œuvres.

1

LA MÉDIATHÈQUE Jules Verne

La Médiathèque Jules Verne est un espace accessible à tous conjuguant loisirs, détente et découvertes culturelles. Depuis septembre 2022, l'adhésion est gratuite pour tout le monde.

Tout savoir sur l'adhésion

Chaque adhérent est inscrit pour une durée de 1 an. Il peut alors emprunter des documents gratuitement autant de fois qu'il le désire, après avoir réglé son adhésion annuelle.

◆ CHAQUE ADHÉRENT PEUT DONC EMPRUNTER...

- > pour les moins de 18 ans : 10 livres, 2 revues, 4 CD, 2 DVD documentaire, 4 DVD (film jeunesse ou dessin animé)
- > pour les adultes : 10 livres, 2 revues, 4 CD, 2 DVD documentaires, 4 DVD (films ou dessins animés)

La durée maximale de prêt est de 3 semaines.

Il est possible d'échanger ses documents avant la date de retour.

◆ DE VOTRE DOMICILE...

- > Vous pouvez consulter les nouveautés, le catalogue de la Médiathèque, votre compte et réserver des documents sur : www.mediatheque.ville-donges.fr
- > L'adhésion à la Médiathèque vous permet également d'avoir accès aux ressources numériques de la Bibliothèque Départementale de Loire Atlantique (tout apprendre, lecture numérique, vidéos...)
- > Vous pouvez également nous suivre sur notre page Facebook @MediathequeDonges

◆ SERVICES NUMÉRIQUES

- > Un accès gratuit à Internet et au WI-FI est proposé à la Médiathèque. Un ordinateur, un scanner et une imprimante sont accessibles à tous gratuitement. Prévoir le papier pour l'imprimante.

◆ LE PRIX DES BD

- > à partir d'octobre 2023, venez découvrir une sélection de 5 BD jeunesse destinées aux enfants de 9 à 12 ans, puis jusqu'en mars 2024, votez pour votre BD préférée.



2

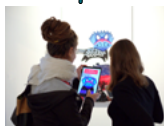
LE RÉSEAU des Médiathèques

En 2024, la Médiathèque sera en réseau avec les 9 Médiathèques de Saint-Nazaire agglo. Elle vous présentera un nouveau site internet et de nouvelles ressources en ligne. Avec votre abonnement, vous pourrez également emprunter plus de documents et pour plus longtemps mais également découvrir les collections des autres Médiathèques aux alentours.

Pour fêter le lancement de ce nouveau réseau des Médiathèques, **de février à avril 2024**, une exposition « URAMADO – le réveil des Tanukis » sera visible dans chacune des Médiathèques. Pour découvrir quel est votre animal totem, il sera nécessaire de visiter une Médiathèque avec des tanukis de jour et compléter par la quête au sein d'une Médiathèque présentant des tanukis de nuit pour connaître l'élément associé.



Exposition URAMADO - le réveil des Tanukis



Uramado est un parcours en réalité augmentée de Julie Stephen Cheng, qui raconte l'histoire des Tanukis, des esprits de la forêt qui se réveillent en ville. Jusqu'à 48 animaux de jour ou de nuits seront placés dans les différentes Médiathèques. Les spectateurs seront invités à partir à leur recherche et à les voir s'animer lorsque l'on passe un smartphone/tablette devant. Au fur et à mesure de la découverte, les esprits s'animent, s'étonnent et questionnent le spectateur. En fonction des réponses, le spectateur pourra découvrir qu'il est lui-même un esprit et à quel « Animal Totem » il correspond. Des ateliers, et un live Uramado accompagneront le parcours, permettant au public de vivre l'univers Uramado en plusieurs dimensions.



MÉDIATHÈQUE JULES VERNE

13, rue René Laënnec
Tél : 02 40 91 01 31

mediatheque@ville-donges.fr
www.mediatheque.ville-donges.fr
f MediathequeDonges



3

DU THÉÂTRE pour tous les âges

Pour éveiller la curiosité et sauter à pieds joints dans le monde du théâtre. Le programme est axé autour d'une pédagogie active qui encourage les enfants à développer leur capacité à écouter, échanger, développer leur imaginaire et prendre confiance en eux tout en étant à l'aise avec les autres.

Ateliers Théâtre " La Maison des mots et des images "

Autour des mots et des images, l'Atelier du Livre qui Rêve propose aux enfants, tous les mardis, un Atelier-Théâtre où jouer rime avec plaisir et liberté.

◆ DE 6 À 10 ANS, du livre au théâtre...

- > **Découverte du théâtre**, par la mise en espace de livres jeunesse, de jeux et d'exercices autour de la voix et du corps dans l'espace.

Le mardi de 17h à 18h15

◆ DE 11 À 14 ANS, spectacles vivants...

- > Gagner en assurance, **imaginer** des situations extraordinaires et les vivre... L'accent est mis sur le **travail collectif** et le **développement de l'imaginaire** tout en faisant découvrir des auteurs et des œuvres. Chacun aura l'opportunité de contribuer au choix et à l'élaboration du spectacle de fin d'année.

Le mardi de 18h20 à 19h45

◆ DE 15 À 18 ANS, théâtre amateur.

- > « **Les Beurgers de Donges** » Dans l'esprit d'une troupe de théâtre amateur, les jeunes participent à la réalisation d'un spectacle complet. Les répétitions sont consacrées à la construction des personnages et de la mise en scène.

Le mardi de 19h30 à 21h

Infos +

Inscriptions les mardis de 16h45 à 19h
à l'Espace Renaissance

Renseignements :

Atelier du Livre qui Rêve - 02 40 82
70 38 / livrequireve@gmail.com
www.atelierdulivrequireve.fr



ESPACE RENAISSANCE

4 ter, rue Boulay Paty
Tél : 06 37 47 50 69

saisoniculturelle@ville-donges.fr

[f Espace.Renaissance.serviceculturel](https://www.facebook.com/Espace.Renaissance.serviceculturel)



4

LES ANIMATIONS jeune public

L'Espace Renaissance, la Médiathèque Jules Verne et le service Événementiel proposent toute l'année, des spectacles et des animations gratuites à destination du jeune public.

Programmation 2023-2024 ! Notez les dates de la saison !



Vendredi 27 octobre à 15h

Pour Halloween, venez frissonner en vous amusant !

Mon Prof est un Troll

Max et Alice, les jumeaux turbulents s'amusent à pousser à bout leur institutrice.

Le nouveau directeur, un troll, décide de reprendre les choses en main en faisant travailler les élèves dans une mine d'or. Au moindre écart de conduite, il les dévore. Mais personne parmi les adultes ne semble croire les enfants.

i à partir de 8 ans / Gratuit / Salle Polyvalente de l'Hôtel de Ville

À découvrir en famille !

MÉDIATHÈQUE JULES VERNE

Contes et Fleurette

Lectures d'albums et projections de livres animés par les bibliothécaires sur un thème précis.

i 1 mercredi/mois de 10h30 à 11h30 - à partir de 4 ans

Mercredi c'est Applis

Présentation par les bibliothécaires, d'applications gratuites ou payantes pour Android/iOS sur une thématique précise.

i 4 mercredis/an à 11h30 à 12h15 - à partir de 8 ans

Soirées Jeux

Venez passer une soirée entre amis ou en famille autour de jeux de société. Une soirée de fous rires garantie.

i 4 vendredis/an à 20h - tout public

ÉVÉNEMENTS MUNICIPAUX

1 semaine Jeux en bois

La mairie offre aux parents et enfants la possibilité de découvrir des jeux surdimensionnés en bois.

i Vacances de la Toussaint, d'Hiver et de Pâques

Halloween Party le vendredi 27/10

Chasse aux monstres dans le centre-ville de Donges, suivie d'un bal, d'un goûter et d'animations gratuites (maquillage, jeux) - Déguisements de rigueur !

i de 15 h à 18 h / Salle Polyvalente de l'Hôtel de Ville

Structures Gonflables du 27 au 30/12

i de 14 h - 19h / Gratuit / Halle des sports

+ d'infos : www.ville-donges.fr

Contacts



1


CARNET D'ADRESSES et partenaires

Associations de parents d'élèves

◆ ASSOCIATION DONGEOISE DES CONSEILS DE PARENTS D'ÉLÈVES (ADCPE)

Président : Nicolas Trochu

06 63 95 18 45 / adcpedonges@gmail.com

 Association-Dongeoise-des-Conseils-de-Parents-d'Elèves

Représentant collège : Olivier Lefeuvre

Représentant primaire : Nicolas Trochu

Représentant maternelle : Fanny Wysocki

◆ OGECE ÉCOLE SAINT-JOSEPH

Présidente : Marjorie Evain - 02 40 91 01 05

◆ A.P.E.I. SAINT-JOSEPH

Présidente : Vanessa Leborgne

06 82 10 96 33 / apelstjoseph44@gmail.com

◆ A.P.E. ÉCOLE DE LA POMMERAYE

Président : David Lequerre

parents.elus.pommeraye@gmail.com

Caisse d'allocations familiales

La Ville de Donges est engagée avec la CAF de Loire-Atlantique. Elle bénéficie d'un soutien technique et financier pour le Centre de Loisirs, le Multi-accueil « Bout d'Chou », le Relais Petite Enfance et le Lieu d'Accueil Enfants-Parents « Trois P'tits Points ».

Protection Maternelle et Infantile

Le service de PMI, dépendant du conseil départemental de Loire-Atlantique, assure le suivi des enfants de la naissance jusqu'à 6 ans. Des consultations gratuites sont proposées pour préparer les parents à l'arrivée du bébé, répondre aux questions liées au quotidien de l'enfant, réaliser le suivi médical de la maman et de l'enfant par un médecin.

Inspection académique

L'inspection académique est un partenaire privilégié de la Ville, notamment dans la mise en place des projets communs et par la validation des intervenants extérieurs proposés aux enfants. La Ville de Donges est rattachée à la circonscription de Pont-Château. Sylvie Nicolas est l'Inspectrice de l'Éducation Nationale du secteur.

Le Rased

Réseau d'Aide Spécialisée aux Élèves en Difficulté

3, rue de la Souchais 44480 Donges
02 40 91 00 19 / RASED44@wanadoo.fr

◆ SONT ÉGALEMENT PARTENAIRES DE LA VILLE :

- > La Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN)
- > Le Conseil Départemental de Loire-Atlantique

◆ CAF

- > 22, rue de Malville
44937 Nantes Cedex 9
Tél : 0 810 25 44 10
- > www.caf.fr
- > www.mon-enfant.fr

◆ PMI

- Consultations et permanences sur rendez-vous**, contactez l'Espace des Solidarités de Trignac :
- > 8 bis, chemin de la Butte de Certé - 44570 Trignac
Tél : 02 40 90 40 63
 - > Les consultations se déroulent à l'Espace des Solidarités de Donges au 3, rue de la Souchais

◆ INFOS

- > Conseils, infos pratiques, démarches, aides, ...
- 2 sites d'informations :**
- > parents.loire-atlantique.fr
 - > assmat.loire-atlantique.fr

2

CONTACTS écoles dongeoises

◆ MAIRIE - SERVICE AFFAIRES SCOLAIRES

Mairie de Donges, place Armand Morvan - 44480 Donges
 Tél : 02 40 45 79 89 ou 02 40 45 37 26
 Courriel : affairesscolaires@ville-donges.fr
 Du lundi au vendredi : 9h-12h / 14h-17h (accueil sur rendez-vous)

◆ ÉCOLE MATERNELLE PUBLIQUE - DANIELLE CASANOVA

5, rue Léo Lagrange - 44480 Donges
 Direction : Mme Carine LE RHUN
 Tél : 02 40 91 00 15
 Courriel : ce.0440527j@ac-nantes.fr
 Lundi - mardi - jeudi - vendredi : 8h40-12h05 / 13h30-16h25

◆ ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE - LA POMMERAYE

28 rue de l'Erdre - la Pommeraye - 44480 Donges
 Direction : Mme Sandra SALLENAVE
 Tél : 02 40 91 00 70
 Courriel : ce.0440528k@ac-nantes.fr
 Maternelle : lundi - mardi - jeudi - vendredi : 8h50-12h05 / 13h25-16h30
 Élémentaire : lundi - mardi - jeudi - vendredi : 8h50-12h15 / 13h35-16h30

◆ ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE PUBLIQUE - AIMÉ CÉSAIRE

25, rue des écoles - 44480 Donges
 Direction : Mme Claire BARRETEAU
 Tél : 02 40 91 00 73
 Courriel : ce.0440526h@ac-nantes.fr
 Lundi - mardi - jeudi - vendredi : 8h40-12h15 / 13h50-16h35

◆ ÉCOLE PRIMAIRE PRIVÉE - SAINT JOSEPH

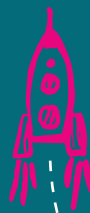
50, rue des écoles - 44480 Donges
 Direction : Mme Virginie AUDUREAU
 Tél : 02 40 91 01 05
 Courriel : ec.donges-st-joseph@ec44.fr Site Internet : www.donges-stjoseph.fr
 Lundi - mardi - jeudi - vendredi : 8h40-12h05 / 13h25-16h35

◆ COLLÈGE PUBLIC - ARTHUR RIMBAUD

6, rue des Herlains - 44480 Donges
 Direction : en cours de recrutement au moment de l'édition de ce guide
 Tél : 02 40 45 71 97
 Lundi - mardi - jeudi - vendredi : 8h-16h30 / Mercredi : 8h-12h



CALENDRIER des vacances scolaires



Rentrée scolaire des élèves	Reprise des cours : lundi 04 septembre 2023
Vacances de la Toussaint	Samedi 21 octobre 2023 Reprise des cours : lundi 06 novembre 2023
Vacances de Noël	Samedi 23 décembre 2023 Reprise des cours : lundi 08 janvier 2024
Vacances d' hiver	Samedi 24 février 2024 Reprise des cours : lundi 11 mars 2024
Vacances de printemps	Samedi 20 avril 2024 Reprise des cours : lundi 6 mai 2024
Pont de l' Ascension	Fin des cours : mercredi 08 mai 2024 Reprise des cours : lundi 13 mai 2024
Grandes vacances	Fin des cours : samedi 06 juillet 2024

ZONE B

Sous réserve de
modifications
par la DSDEN 44
en cours d'année.



HÔTEL DE VILLE DE DONGES

mairie@ville-donges.fr

Tél. 02 40 45 79 79

Place Armand Morvan - BP30

44480 Donges

WWW.VILLE-DONGES.FR |  VILLE DE DONGES